



CDOMK 29
REÇU LE

24 FEV. 2022

SAINT-PABU, le 21 février 2022

Monsieur David BRIANT
Maire de SAINT-PABU (Finistère)

A

Monsieur le Président du Conseil Départemental
du Finistère de l'Ordre
des Masseurs Kinésithérapeutes
34, rue Jacques Anquetil
BP 61010

29551 QUIMPER CEDEX 9

Objet : Commune de Saint-Pabu - Recherche de deux masseur(se)s kinésithérapeutes

Monsieur Le Président,

La création d'un Pôle Santé sur la commune littorale de Saint-Pabu (2100 habitants), située sur les bords de l'Aber-Benoît, était un engagement de campagne des municipales. Ce projet est fortement soutenu par les habitants de la commune. Fort d'un constat de carence en offre de santé, la municipalité a profité de la construction d'une nouvelle école publique pour réserver l'ancienne, aujourd'hui désaffectée, à la réalisation d'un Pôle Santé qui pourrait se faire en deux temps. Cette ancienne école est idéalement située en centre Bourg à proximité des équipements publics et de la pharmacie.

Le réaménagement de 2 classes maternelles situées dans un bâtiment de 146m² permettra d'accueillir 1 médecin, **2 kinésithérapeutes** et 1 cabinet infirmier. Les travaux sont démarrés et devraient s'achever fin mars de cette année. Au mois d'avril ou mai, un des cabinets infirmiers présents sur la commune, intégrera les locaux. Nous avons eu des discussions avec de jeunes médecins et kinés il y a quelques mois, mais le fait que les locaux n'étaient pas prêts immédiatement nous a fait perdre leur contact. C'est pourquoi aujourd'hui, nous avons engagé les travaux sans avoir l'assurance quant à la venue rapide de praticiens.

Nous avons discuté avec l'ensemble des praticiens présents aujourd'hui sur la commune (médecin, 2 cabinets infirmiers, pharmacien, une masseuse kinésithérapeute) et chacun convient du bien-fondé de la création de ce Pôle Santé. Il faut savoir que le médecin, aujourd'hui âgé de 63 ans, prévoit une retraite d'ici 3 à 4 ans et voit d'un bon œil de pouvoir être épaulé sur la commune d'ici là. La kiné décrit un manque de praticiens sur tout le canton. Il faut savoir qu'elle est aujourd'hui en arrêt de travail depuis environ 3 mois.

Voilà une présentation détaillée de la situation à l'heure d'aujourd'hui. **Notre souci est donc de trouver 2 masseur(se)s kinésithérapeutes pouvant s'installer rapidement.**

Mairie de SAINT-PABU - Ti Ker Sant Pabu
49 rue du Bourg - 29830 SAINT-PABU
Tél : 02.98.89.82.76 - Fax : 02.98.89.78.10
Courriel : mairie@saint-pabu.bzh - Site internet : www.saint-pabu.bzh



Nous resterons propriétaires des locaux ; un loyer, charges comprises (hors nettoyage des locaux) sera demandé aux praticiens. Ayant été bien subventionné par l'État et le Conseil Départemental pour la réalisation de ce projet, nous pouvons entrevoir des loyers très modérés durant les premiers mois de l'installation.

Comptant sur votre appui et votre aide dans la recherche de nos futur(e)s masseur (se)s kinésithérapeutes,

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'assurance de ma haute considération.

Monsieur le Maire,
David BRIANT



Coordonnées des personnes à contacter :

Bernard Calvarin, 1^{er} Adjoint b.calvarin@saint-pabu.bzh

Nelly Pronost, Mairie de Saint-Pabu sg@saint-pabu.bzh tél : 02.98.89.89.20

PJ : - 2 articles de Presse
- Plan du projet Pôle Santé

SAINT-PABU

L'ancienne école espère un médecin

L'ancienne école maternelle publique de Saint-Pabu entame sa mue ce printemps. Transformée, elle abritera un pôle santé à disposition, entre autres, d'un généraliste. La municipalité attend des candidats.

Yann Le Gall

« Notre cadre de vie en bord de mer, c'est sympa », signale, à juste titre, Armelle Jaouen. L'adjointe à la communication de Saint-Pabu sait toutefois que vanter les charmes naturels de la « perle des Abers » ne suffira pas pour y attirer un médecin. La nouvelle génération se montre aussi sensible à la perspective de pouvoir exercer dans un environnement collectif et pluridisciplinaire. Tandis que le docteur Alain Bernard (62 ans), unique généraliste de Saint-Pabu, commence à légitimement lever le pied à l'approche d'une retraite envisagée dans cinq ans, la solution d'un pôle santé, structure adaptée aux exigences des jeunes diplômés, a avivé le grand intérêt de la municipalité saint-pabusienne.

146 m²

D'autant qu'il y a de l'espace disponible. Depuis le déménagement de l'école de l'Aber Benoît, à la dernière rentrée dans un ensemble



Dans ces anciennes classes de l'école de l'Aber Benoît, bientôt rénovées en pôle santé, Armelle Jaouen, Bernard Calvarin, Hervé Bothorel et toute la municipalité saint-pabusienne espère attirer un ou deux médecins généralistes.

rence, les anciens locaux laissent plusieurs bâtiments aménageables. « Notre projet de pôle santé investira un bâtiment de 146 m² qui contenait deux classes de maternelle et des sanitaires », précise Bernard Calvarin, premier adjoint.

Première rentrée au printemps

Le prochain conseil municipal, le 1^{er} février, devrait valider le choix des entreprises. Ces dernières pourraient se mettre à l'œuvre dès la semaine suivante et livrer, en avril, un ensemble rénové, compartimenté, à destination de professionnels médicaux ou paramédicaux : « Une partie intéressera des kinés, une autre des infirmiers libéraux et un médecin », détaille Hervé Bothorel, adjoint aux travaux, qui suit de très près cet investissement municipal de 60 000 € HT. L'un des deux cabinets infirmiers de Saint-Pabu (deux libérales) s'est déjà positionné pour

« Cette fois-ci, nous serons prêts »

Concernant les autres professions visées, Bernard Calvarin espère que l'offre créera la demande : « Nous avons perçu des touches sérieuses d'un médecin et d'un couple de kinés prêt à venir, mais l'épisode de la démission du maire a retardé le dossier. Finalement, ils se sont installés ailleurs. Cette fois-ci, nous serons prêts à convertir rapidement une candidature ».

De la place pour deux

Le premier adjoint ne saurait imaginer qu'aucun praticien ne s'intéresse à une commune de plus de 2 000 habitants qui voit, depuis plusieurs années, des jeunes s'installer, aux côtés des anciens. « Il nous faut un médecin. Voire deux, ce n'est pas délirant. Nous pouvons d'ailleurs faire de la place à une deuxième arrivée. Il reste de la surface dans l'ancienne

Le Pôle Santé : c'est parti !

La création d'un Pôle Santé était un engagement de campagne des municipales. Une réflexion était alors en cours sur le devenir des locaux de l'ancienne école de l'Abbaye Benoît au 57 rue du Boulog.

Après consultation de la majorité des professionnels de santé de la commune, les besoins prioritaires sont l'accueil d'un médecin, un ou deux kinésithérapeutes et un cabinet infirmier.

La commune a confié à un cabinet d'architectes de Brest, l'architecture de Brestrel le soin de repenser l'aménagement de l'ancien

bâtiment « école maternelle » (146 m²), afin d'accueillir des bureaux adaptés à l'exercice des activités des praticiens. L'autorisation d'urbanisme a été obtenue le 16 juin 2021.

Le Conseil Municipal du 28 octobre dernier a décidé de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet à « Maître Mo », qui aura en charge le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et l'Organisation, Pilotage et Coordonner (CPC).

Le début des travaux est espéré courant du premier trimestre 2022 pour une mise à disposition aux professionnels dès le printemps.

Un cabinet infirmier s'installera alors. Dès maintenant, la commune de Saint-Paul est en recherche active d'un médecin et d'un ou deux kinésithérapeutes. D'autres activités paramédicales peuvent s'envisager, selon la demande.

Renseignements en mairie.



